Réf. Farde e-Assemblées : 2722920

N° OJ : **116**

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2026

Objet : Protocole.- Règlement sur l'occupation des salles de l'Hôtel de Ville de Bruxelles et de la Maison Patricienne.

Le Conseil communal,

Considérant qu'une révision des prix de location et d'occupation de salles à l'Hôtel de Ville et à la Maison Patricienne n'a plus été effectuée depuis 2013, il y a lieu d'adopter règlement d'occupation des salles dont les grilles tarifaires ont été mises à jour;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête:

Article unique: Le Règlement sur l'occupation des salles de l'Hôtel de Ville de Bruxelles et de la Maison Patricienne est adopté.

Annexes :

Règlement sur l'occupation des salles de l'Hôtel de Ville de Bruxelles et de la Maison Patricienne. (Consultable au Secrétariat des